


**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL  
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

Délibération N°03-02-2025

**Accompagnement à la réduction des déchets auprès du public  
jeune de la communauté d'Agglomération Bergeracoise**

Séance du mardi 18 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la Gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle du Conseil au siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation :	<b>Mercredi 12 février 2025</b>	
Nombre de délégués en exercice : 33	Nombre de délégués présents : 22	Nombre de votants : 28
Nombre de pouvoirs : 6	<b>Mr ORHAND → Mr Jean Paul DUBOS</b> <b>Mr Jean Pierre CAZES → Mr Pascal PROTANO</b> <b>Mme Brigitte CABIROL → Mr Thierry BOIDE</b> <b>Mr Vincent RIVAUD → Mr Bernard TRIFFE</b> <b>Mme Evelyne ROUX → Mme Bernadette SALINIER</b> <b>Mr Philippe ROUSSEAU → Mr François ROUSSEL</b>	
Compétence : <b>OBLIGATOIRE</b>	Nombre de voix par compétence : <b>64</b>	
Secrétaire de séance :	<b>Monsieur Jean Pierre COLIN</b>	

NOM DE LA COLLECTIVITE	Délégués titulaires Délégués suppléants	Nombre de voix par COMPETENCES			
		OBLIGATOIRE	COLLECTE	DECHETERIE	Communication locale
Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux	Pascal PROTANO	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	<i>Claudine FAURE</i>				
	Thierry CIPIERRE	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	<i>Vincent LACOSTE</i>				
	Evelyne ROUX	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	<i>Jean Jacques RATIER</i>				
	Pierre JAUBERTIE	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	<i>Franck MOISSAT</i>				
	Alain MARTY	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	<i>Patrick GUILLEMET</i>				
Bernadette SALINIER	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix	
<i>Stéphane MOTTIER</i>					
Francis COLBAC	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix	
<i>Vincent BELLOTEAU</i>					
Daniel LE MAO	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix	
<i>Stéphane DOBBELS</i>					
Hélène REYS	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix	
<i>Didier PERIER</i>					
CC Isle Vern Salembre en Périgord	François ROUSSEL	1 voix	1 voix	1 voix	1 voix
	<i>Dominique MAZIERE</i>				
	Marc MELOTTI	1 voix	1 voix	1 voix	1 voix
<i>Régis BATAILLER</i>					



S.I.C.T.O.M. du Périgord Noir	Jérôme PEYRAT <i>Lilian-GILET</i>	2 voix			
	Gé KUSTERS <i>Hervé CARVES</i>	2 voix			
	Gérard TEILLAC <i>Dominique HERMENAULT</i>	2 voix			
S.M.C.T.O.M. de Nontron	Vincent FARGEAS <i>Patricia MARTY</i>	2 voix			
	Alain PEYROU <i>Danielle-DEBORD</i>	2 voix			
Assemblée Sectorielle Secteur II Thiviers	Dominique BOUSQUET <i>Jean Pierre COLIN</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Philippe ROUSSEAU <i>Jimmy MORAND</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Michel DOBBELS <i>Didier MERY</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
Assemblée Sectorielle Secteur IV Belvès	Vincent RIVAUD <i>Marianne BEYNE</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Jean-Paul DUBOS <i>Claude THUILLIER</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Serge ORHAND <i>Claude BRONDEL</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
Assemblée Sectorielle Secteur V Bergerac	Bernard TRIFFE <i>Thierry GROSSELEIL</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Jean-Pierre CAZES <i>Rainer HENKEL</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Marjorie MOLLETON <i>Ludovic HEUGAS</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Frédéric GAUTHIER <i>Béatrice FEYTOUT</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Jean-Louis DESSALLES <i>Christian BORDENAVE</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Hervé COUSTILLAS <i>Jean-Marie BRUNAT</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
Assemblée Sectorielle Secteur VI Montpon	Michel DONNETTE <i>Marie-Pierre BROUX</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Brigitte CABIROL <i>Jacques GAMBRO</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Thierry BOIDE <i>Marcel LESBEGUERIES</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
Assemblée Sectorielle Secteur VII Ribérac	Johann DESPORT <i>Daniel LAVAUD</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
	Jean-Marcel BEAU <i>Max MAREUIL</i>	2 voix	2 voix	2 voix	2 voix
Nombre total de voix		64	54	54	54

### Accompagnement à la réduction des déchets auprès du public jeune de la communauté d'Agglomération Bergeracoise

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a postulé à l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » pour obtenir un financement de son projet de sensibilisation et de réduction des déchets auprès du public jeune. Dans le cadre de cet appel à projet, la CAB sollicite un soutien financier du SMD3 pour un montant de 4 000€ sur une enveloppe totale estimée à 67 115€. Toutefois, cet appel à projet n'est accessible qu'aux EPCI à compétence déchet, c'est pourquoi la CAB a également sollicité le SMD3 pour présenter sa candidature auprès de la Région.

Cette candidature ayant été retenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, il faut maintenant établir les modalités de répartition des charges financières du projet par une convention.

Engagements du SMD3 :

Aide au suivi administratif de l'AAP.

Subvention d'un montant de 4 000€ ;

Avancer le paiement de la commande de kits menstruels prévue dans le cadre de la candidature à l'appel à projet de la Région ;

Reverser à la CAB l'excédent, par rapport aux dépenses supportées par le SMD3, des soutiens financiers versés au SMD3 par la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du présent appel à projet, sous la forme d'un titre de recette.

Engagements de la CAB :

Réaliser l'ensemble des actions ayant été retenues dans le cadre de l'appel à projet ;

Fournir tous les livrables nécessaires au SMD3 et à la région Nouvelle-Aquitaine afin de constituer le rapport final de l'opération ;

Rembourser les dépenses effectuées par le SMD3 dans le cadre de l'appel à projet, déduction faite des 4 000€ accordés de subvention par le SMD3 pour la mise en place de ce projet.

Monsieur le Président propose au Comité de valider le principe de convention entre le SMD3 et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre de l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets », et de l'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en place de cette action.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,**

**ACCEPTE** Le principe de convention entre le SMD3 et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre de l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets »,

**APPROUVE** Le projet de convention annexé à la présente,

**AUTORISE** Le Président à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et l'ensemble des documents s'y rapportant.

<b>POUR : 54 Voix</b>	<b>CONTRE : 0 Voix</b>	<b>ABSTENTION : 0 Voix</b>
-----------------------	------------------------	----------------------------

L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte.  
Publié le 24/02/2025

Pour extrait conforme :  
Coulouniex-Chamiers le 20/02/2025

Le secrétaire de séance

Jean Pierre COLIN



Le Président

Pascal PROTANO

